

PRIX DE L'ABONNEMENT

Édition du Soir	3 mois	6 mois	Un an
PARIS.....	16 fr.	30 fr.	50 fr.
DÉPARTEMENTS.....	18	35	60
ÉTRANGER.....	18	35	60

Adresse télégraphique :

FORJOUR-PARIS

PARTIE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

Les abonnés au journal l'Information ont droit à des renseignements gratuits sur toutes les valeurs de bourse (timbre pour réponse).

SOMMAIRE

PREMIÈRE PAGE :

Un Traité de Commerce entre la France et l'Angleterre.
Bulletin. — Bruits, Nouvelles et Faits du Jour. — Les Valeurs d'Actualité. — Dernière Heure.

DEUXIÈME PAGE : ÉTUDES

Mokta-el-Hadid.
Société Française de Mines de Fer.
La Ferreira Deep.

TROISIÈME PAGE : ÉTUDES (suite)

Les Alluvions d'Etain de la Nigéria.
Lettre de Russie.
La Semaine Dramatique.

QUATRIÈME PAGE : Cours de Londres. — Bourse du Jour. — Revue du Marché (A Terme, Au Comptant). — Marché en Banque. — Chronique des Mines d'Or.

CINQUIÈME PAGE : DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Assemblées générales.
Revue du Marché Américain.
Circulaire Merton.
Bourse de Montréal.
Une Assemblée d'Actionnaires de la Ferreira Gold.
Cairo Electric Railway and Helipolis Gas.

SIXIÈME PAGE : DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Emissions, Introductions et Renseignements.
Nouvelles Financières. — Bourse du Commerce.

SEPTIÈME PAGE : Théâtres. — Recettes et Communications. — Annonces.

HUITIÈME PAGE : PARTIE POLITIQUE

Un Traité de Commerce

entre la France et l'Angleterre

En années normales, la France exporte dans le Royaume-Uni pour un milliard et demi de francs environ de marchandises. Les quatre cinquièmes en sont consommés dans le pays même ; et un cinquième en est réexporté, non seulement vers les colonies anglaises, mais aussi un peu partout à travers le monde : le régime libéral du Royaume-Uni, ainsi que l'importance de ses maisons de commerce et de ses banques et la prédominance de sa marine commerciale ont transformé Londres et Liverpool en des sortes d'entrepôts, même pour certains manufactures, comme les soieries.

Il est dès lors très aisé de comprendre que les industriels, les commerçants et les agriculteurs français suivent, avec la plus vive attention, les diverses phases du mouvement protectionniste que l'on constate au delà de la Manche. L'opinion a été souvent formulée que notre pays devrait passer un traité de commerce avec l'Angleterre avant que celle-ci ne se « réforme son tarif » et de manière à sauvegarder ses intérêts pour l'avenir. M. Klotz, ministre des finances, a montré de la sympathie pour cette idée lorsqu'il était président de la commission des douanes de la Chambre. L'agitation en sa faveur a été surtout menée par M. Yves Guyot, sir Thomas Barclay et la Commission des Douanes du Comité républicain du commerce et de l'industrie.

Le mouvement protectionniste dans le Royaume-Uni est bien, en effet, une question qui s'impose à l'attention des défenseurs de nos intérêts économiques ; il ne faut pas, cependant, l'examiner d'une façon générale et quelque peu imprécise, mais faire reposer toute appréciation sur une connaissance aussi précise que possible de la situation.

Des questions autres que le régime économique et fiscal absorbent aujourd'hui l'attention des Anglais : d'une part, les grèves, et, de l'autre, la politique intérieure. On aurait tort, cependant, de croire que les conservateurs abandonnent leur ancien programme : la preuve en est la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Communes le 24 février 1912. Tandis que, l'année dernière, la majorité libre-échangiste avait été de 102 voix, elle ne l'a plus été, cette année, que de 65, y compris les 53 voix des nationalistes irlandais qui ont prêté leur appui aux libéraux en cette circonstance et qui le refuseront probablement demain s'ils n'obtiennent pas satisfaction sur le Home Rule.

Ce n'est pas cependant directement, mais indirectement, que, selon toute vraisemblance, la question douanière se posera en Angleterre d'une façon plus ou moins menaçante pour nos exportateurs. Si des événements, ne se rattachant pas directement aux problèmes économiques, entraînent une modification dans la majorité, les conservateurs n'oublieront pas, en revenant au pouvoir, la Fiscal Reform.

Nous ne pouvons pas précéder encore les principes qui inspireraient les unionistes dans cette dernière éventualité. La situation dans laquelle se trouveraient alors l'industrie et le commerce du pays, aurait, bien entendu, une influence très grande sur la réalisation pratique d'un programme encore très vague. Selon toute vraisemblance, trois tendances, quelque peu contradictoires, apparaîtraient au premier plan : tendances protectionnistes, tendances impérialistes, tendances vers le fair trade, c'est-à-dire vers l'établissement des relations commerciales sur la base d'avantages réciproques.

Hier encore, le Times affirmait, tout en défendant le programme des fiscal reformers, que les intérêts anglais sont et demeureront foncièrement libre-échangistes ; d'une étude très attentive des industries anglaises, comme de la condition sociale des classes ouvrières, nous tirons également cette conclusion que le revirement contre les idées libérales ne saurait être ni très brusque ni très fort.

Resserrer les liens de la Métropole avec ses colonies par l'établissement en faveur de celles-ci d'un régime préférentiel ne sera pas aussi aisé que le croient les Impérialistes. Si le Canada ne reprend pas ses négociations avec les États-Unis, les conservateurs devront cependant chercher à donner une certaine satisfaction aux colonies jouissant d'une autonomie au point de vue économique, parce qu'ils se sont trop engagés à le faire pour pouvoir reculer.

L'accord se fera plus facilement entre les diverses fractions du parti conservateur sur les procédés nécessaires pour obtenir des puissances étrangères des traités de commerce plus avantageux pour l'Angleterre. Mais même ici la méthode que l'on emploiera pour réaliser une idée, aussi simple en apparence, aussi délicate dans la réalité par suite du contre-coup des mesures de rétorsion, n'a pas encore été précisée.

Tout en reconnaissant que le danger est moins grand qu'on ne le dit en général, nous devons reconnaître qu'il y en a un pour notre commerce d'exportation, et nous allons examiner avec le plus grand soin les propositions qui tendent à y parer.

Supposons — simple supposition, mais nous permettant d'examiner la situation dans les circonstances les plus favorables — supposons que toutes les objections actuellement formulées chez nous contre le régime des « traités de commerce » à long terme et à tarifs annexés, tombent comme par enchantement. Les Anglais vont-ils entrer, eux aussi, dans cette voie, et nous assurer par un acte d'échance éloignée certaines réductions de leurs droits fiscaux ou la franchise des droits pour un certain nombre d'articles nous intéressant particulièrement ? Rien ne nous permet de le supposer ; nous pouvons même, d'après des renseignements certains et précis, affirmer le contraire.

Sans doute, le récent traité de commerce anglo-japonais a consolidé la franchise des droits pour quelques articles — ce qui est nouveau — mais il ne l'a fait que pour un délai assez court, et il contient une clause permettant la dénonciation de cette partie du traité après un assez bref préavis : les deux puissances ont la possibilité de demander à tout moment, après que le traité aura été en vigueur une année, une révision du tableau annexé, et si, dans les six mois suivants, aucun accord n'intervient, la puissance qui a demandé de nouvelles négociations peut, dans le délai d'un mois, dénoncer la partie tarifaire de l'engagement pour six mois plus tard. Mais pourrions-nous nous contenter de cette formule ? Non, certes, parce qu'elle nous engagerait tant que le danger conserverait un caractère incertain, et qu'elle n'engagerait plus en guerre l'Angleterre, au moment où nous serions sérieusement menacés.

Le ministère Asquith ne veut pas nous accorder la moindre réduction sur son tarif actuel, même pour les vins ; il invoque les récents relèvements des taxes de consommation sur les alcools et les bières, et déclare ne pas pouvoir établir pour, une boisson alcoolique le moindre régime de faveur, sans soulever les plus graves protestations des producteurs et des consommateurs, et sans diminuer des recettes nécessaires pour l'équilibre budgétaire.

Le gouvernement actuel se refuse également à signer avec nous un traité à long terme, parce qu'il ne se croit pas le droit d'engager l'avenir sur une question aussi controversée que celle du Tarif. Pour la durée du Parlement actuel, peut-être même jusqu'à l'année qui suivra la fin de la législature actuelle, il accepterait de traiter, tandis que c'est justement pour la période correspondant aux législatures futures que nous voudrions le faire !

De plus, que répondraient les Anglais à toutes les questions importantes que nous devrions leur poser au cours des négociations ? Adopteraient-ils la clause de la nation la plus favorisée ou bien se refuseraient-ils de l'inscrire dans leurs actes diplomatiques ? Quelle sera la nature du régime préférentiel, accordé aux colonies anglaises, et dans quelle mesure celui-ci pourra-t-il porter atteinte à notre situation ?... Autant de points que nos co-contractants ne seraient pas en mesure de préciser et qui nous laisseraient anxieux sur la réalité des avantages que l'on nous concéderait, tandis que nous verrions très nettement les avantages que nous accorderions.

Donc, d'une façon générale, si nous considérons l'étendue des concessions que nous ferions en face d'un péril éventuel nous ne connaîtrions pas l'étendue des concessions que l'on nous ferait le jour où ce péril deviendrait une réalité.

D'autre part, quels avantages serions-nous en mesure de consentir ? Déjà, lors de la réforme de notre tarif en 1910, nous avons tenu compte des intérêts anglais, comme si nous avions effectivement traité avec le Royaume-Uni. On a parlé de supprimer notre surtaxe d'entrepôt qui gêne beaucoup nos importations d'Angleterre ; mais y a-t-on songé sérieusement ? Ne seraient-ce pas justement les éléments libéraux du Parlement, les députés et sénateurs des départements maritimes, qui opposeraient alors la plus vive résistance ?

Ainsi, tant que les Anglais ne se seront pas orientés plus franchement vers la Fiscal Reform, il sera impossible à la France de signer un traité de commerce avec l'Angleterre, parce que ce dernier pays tout au moins ne voudra ou ne pourra pas nous accorder des avantages correspondants et des garanties suffisantes ; et, selon toute vraisemblance, nos intérêts ne seront pas aussi gravement menacés par une Angleterre protectionniste qu'on ne le prévoit très souvent.

André-E. Savoux.

BULLETIN

L'élévation du taux d'escompte de la Banque de l'Empire russe de 4 1/2 à 5 0/0 a causé ici un vif malaise. C'est la consécration de la période de l'argent cher. Cette mesure a surtout influencé le compartiment des valeurs russes parce qu'elle semble indiquer que les acheteurs ne trouveront pas les mêmes facilités de reports que par le passé. Les cotes de Saint-Petersbourg arrivent soutenues, mais le marché a eu à absorber ici des ventes pour compte russe.

La tenue de Londres fait preuve de la même fermeté apparente que Saint-Petersbourg ; mais Londres essaye de vendre chez nous les valeurs travaillées par l'arbitrage. Le Rio, toutefois, est soutenu par les avis de Wall Street. Le marché du cuivre résiste bien à la pression des événements extérieurs ; les affaires cuprifères sont particulièrement actives au point de vue spéculatif. Les derniers avis des États-Unis sont favorables et indiquent que le stock de métal disponible y est très réduit. Aujourd'hui les premières cotes de New-York arrivent fermes.

La rente est assez résistante. De même le groupe des chemins de fer. Ce dernier est peu actif, actuellement, ce qui explique qu'il échappe à la faiblesse ambiante. Quant à la rente, il est certain qu'il existe sur elle une position des vendeurs qui peut difficilement être augmentée sans événements graves.

La situation extérieure est, à la vérité, délicate. Mais elle prend toujours son caractère dans le manque de renseignements ou l'on est vis-à-vis des futures opérations militaires italiennes. Quant à la crise minière anglaise elle évolue, et elle évolue vite. Elle sort du domaine privé pour entrer dans le domaine législatif. Le dépôt du projet de loi gouvernemental sur le salaire maximum est attendu avec un intérêt dans lequel entre une bonne part d'anxiété.

Les banques subissent des réalisations de bénéfices qu'explique le peu d'activité du placement à l'heure actuelle. Mais le portefeuille de ces institutions s'est singulièrement amélioré depuis le commencement de l'année, sur l'activité dont n'est cessé de faire preuve les valeurs à revenu variable. Celles-ci sont, en général, dans une ère de tassement. Mais rien, au point de vue économique et industriel, ne justifierait une accentuation sérieuse de ce mouvement de recul dépassant les limites d'un tassement normal.

Les fonds d'États suivent la tendance générale. Le Turc est surtout offert, c'est la conséquence de l'impossibilité où se trouve le cabinet de Constantinople d'accepter les propositions de l'Italie.

Bruits, Nouvelles

et Faits du Jour

Le marché est de nouveau dominé par les préoccupations de la politique extérieure. D'autre part, aussi bien en Amérique qu'en Allemagne, on commence à être ébranlé par la prolongation des grèves en Angleterre, et l'agitation ouvrière qui en résulte dans les autres pays.

On prête une certaine attention à la dépêche assez vague d'ailleurs du Daily Telegraph, qui laisse entendre qu'il y aurait des rapports tendus entre deux puissances européennes.

Le chèque sur Londres est plus facile et clôture offert à 25.24. L'escompte hors Banque est inchangé à 3 1/4 0/0.

La Rente Française est de nouveau lourde, le comptant transmettant toujours des ordres de vente sur le marché du Terme. Les Caisses ont acheté 26.000 francs de rente au comptant.

Le Rio-Tinto a été très résistant sur le bruit que la statistique de quinzaine ferait ressortir une sensible diminution des stocks de cuivre. En réalité cette diminution est légère. Le cuivre en première bourse est inchangé.

Les Valeurs Industrielles russes ont été très faibles et s'inscrivent en recul marqué surtout la Hartmann, le Malzoff, la Toula, la Brian-k et la Baku. Cette baisse, dit-on, est motivée par des bruits défavorables concernant la question balkanique et l'élévation à 5 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Etat Russe.

En dépit de la lourdeur générale, la Banque de l'Algérie progresse de 40 francs à 2870.

Les Valeurs Mexicaines sont de nouveau offertes sur les nouvelles moins satisfaisantes du Mexique.

Nouvelle et notable hausse de la Société Française des Mines de Fer à 132 francs sur les renseignements que l'on possède concernant l'importance de l'exploitation des sièges de Normandie.

Baisse de la Lena Goldfields, en conformité avec celle de la Lena-Koïa à St-Petersbourg à 3700 contre 3950.

Le Marché des Mines d'Or a été faible sur les avis de Londres. D'autre part, l'échelle de primes a dû encore vendre du ferme. En clôture, la tendance est assez bonne.

Recettes du Métro : 16 mars, 161.641 fr. 50.
17 mars, 154.996 fr. 70.

LES VALEURS D'ACTUALITÉ

La prolongation de la grève des mineurs en Angleterre, et l'extension de l'agitation ouvrière en Allemagne notamment en Westphalie, sont de nature à exercer une répercussion fâcheuse dans nos centres miniers, et en outre, elles constituent d'ores et déjà une gêne qui peut devenir sérieuse pour nos usines métallurgiques, surtout pour celles de la région de l'Est, qui tirent pour les 2/3 environ, le coke qu'elles consomment, des mines du bassin de la Ruhr. Aussi une certaine réserve s'impose-t-elle momentanément tout au moins, à l'égard des valeurs métallurgiques, dont certaines ont d'ailleurs beaucoup monté depuis quelque temps. SENELE-MAUBEUGE revient de 1285 à 1235. MICHEVILLE de 1800 à 1785, les ACIERIES DE FRANCE de 1075 à 1061.

La crainte de complications politiques entre la Russie et la Turquie, la faiblesse du marché de Berlin qui a détaché les valeurs Saint-Petersbourg, le renchérissement de l'argent sur ces deux dernières places qui se manifeste notamment par l'élévation du taux de l'escompte de la Banque d'Empire de 4 1/2 à 5 0/0, inquiètent les intermédiaires qui trouvent les positions un peu chargées à la hausse, font vendre les acheteurs à faible crédit, en les menaçant de difficultés de reports à la fin du mois. BRIANSK ordinaire a fléchi de 22 points à 476. MALZOFF de 36 fr. à 842. HARTMANN de 33 fr. à 779. BAKOU de 62 points à 1238. Saint-Petersbourg est également faible.

Le moment n'est peut-être pas très opportun pour recommander les valeurs espagnoles ; mais nous ne pouvons cependant passer sous silence l'excellente situation des chemins espagnols. En dépit des questions politiques en suspens, le change se maintient à un niveau relativement bas et leur trafic se développe avec continuité et rapidité. L'exercice 1911 s'est clôturé pour les trois grandes compagnies avec des excédents de recettes appréciables, et l'exercice en cours s'annonce encore plus favorable sous ce rapport.

C'est ainsi que pour la période du 1^{er} janvier au 10 mars, la Compagnie du Nord de l'Espagne enregistre une plus-value de 2.828.076 pesetas par rapport à la période correspondante de l'année précédente, et la Compagnie des Andalous, une plus-value comparativement aussi forte, puisqu'elle s'élève à 919.000 pesetas. Ces chiffres correspondent pour l'une et l'autre Compagnie à peu près au montant total de l'augmentation des recettes de l'exercice précédent tout entier. Le Saragosse n'est pas moins favorisé : pour la période du 1^{er} janvier au 20 février, l'accroissement de ses recettes ressort à 1.586.000 pesetas. Il est fort possible que cette augmentation du trafic incite les conseils d'administration du Nord et du Saragosse à se montrer un peu plus larges dans la fixation des répartitions aux actionnaires pour 1911.

L'action SARAGOSSE est ferme à 440 ainsi que l'action NORD DE L'ESPAGNE qui progresse de 448 à 450. Les ANDALOUS se maintiennent à 298.

Les actions SHANSI DU PEKIN SYNDICATE sont calmes, mais fermes à 42.50, nullement influencées par la publication des résultats de février, qui n'ont fait que confirmer les attentes, accusent une diminution de la production et des ventes par rapport aux mois précédents. Tout d'abord, il faut tenir compte que la première partie du mois a été coupée par les fêtes du Têt ou nouvel an chinois, qui entraînent un chômage de plusieurs jours. En second lieu, la Compagnie a manqué de matériel roulant pour ses expéditions ; tous les wagons ayant été réquisitionnés pour les transports de troupes. C'est là une situation passagère et avec le rétablissement prochain de l'ordre, l'exploitation reprendra sa marche normale.

Il est intéressant de noter que dans les opérations d'emprunt que le nouveau gouvernement va être obligé d'entreprendre, le Pekin Syndicate trouvera une source de bénéfices appréciables. On sait qu'un consortium international de banques détient en quelque sorte le monopole des emprunts du gouvernement chinois. Le Pekin Syndicate qui a contribué à la formation de ce consortium, a droit, à 9.32 0/0 des bénéfices résultant des émissions faites par son intermédiaire. Si l'on tient compte que les besoins presque immédiats de la Chine s'élèvent à plus d'un milliard et demi de francs, on voit que cette participation peut être intéressante.

Les PHOSPHATES TUNISIENS toujours très fermes ont obéi à la tendance générale et après 518 au plus haut sont revenus à 512, contre 516 avant-hier. C'est une erreur typographique, qui nous a fait dire samedi que le dividende de 1911 serait simplement maintenu à 21 francs ; c'est 20 francs qu'il fallait lire. Ajoutons que si l'accord avec le Crédit Foncier d'Algérie concernant le nouveau gisement de Meheri-Zebou n'est pas encore signé, il est tout près de l'être. Sa mise en exploitation d'après les prévisions établies actuellement, pourrait commencer vers 1914, et, en 1915, la production de la Société des Phosphates Tunisiens approcherait vraisemblablement de 500.000 tonnes. Elle sera cette année de 300.000 tonnes environ.

L'action ordinaire FRANCO-WYOMING demeure très ferme à 53. On annonce le départ pour le Wyoming de l'administrateur-délégué, M. Caplane et du directeur de la Société, qui vont présider à la mise en marche de l'exploitation industrielle des gisements, laquelle a été retardée jusqu'à présent par la construction du pipeline, et par l'inclemence de l'hiver, toujours rigoureux dans cette région.

Pour les raisons que nous avons indiquées précédemment le TRIPHASE monte de 30 francs à 750.

Le CREDIT FRANÇAIS se maintient très ferme à 560. L'assemblée générale annuelle est le 26 courant ; on y annonce la proposition d'un dividende de 5 0/0 avec des réserves importantes.

Il se destine un intéressant mouvement de transactions sur l'action de la SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU CAOUTCHOUC qui s'inscrit à 208. Ce titre qui doit recevoir le mois prochain un coupon de 15 francs net d'impôts ressort à 193 francs et rapporte sur cette base 7,81 0/0 net à l'heure actuelle. D'autre part le chiffre d'affaires de l'entreprise est en progression régulière, il a passé de 4 millions 178.223 francs à 4.886.657 francs de 1910 à 1911, il a été en janvier et février derniers de 817.897 francs au lieu de 435.314 francs en janvier et février 1911. L'affaire est donc en pleine progression.

On sait que la Société Commerciale du Caoutchouc a pour base principale d'exploitation le commerce des déchets de caoutchouc et leur transformation en caoutchouc régénéré. Le public français ne soupçonne pas en général l'extension que prend l'industrie des déchets de caoutchouc qui est actuellement représentée par de puissantes usines en Amérique, en Angleterre et en Allemagne. Chez nous cette utilisation du vieux caoutchouc débute à peine et paraît susceptible de prendre avec le temps beaucoup de développement.

DERNIÈRE HEURE

STATISTIQUE MERTON

MM. Merton évaluent les stocks visibles de cuivre au 15 mars à 50.928 tonnes contre 51.507 au 1^{er} mars ; il y a donc diminution de 579 tonnes pour la quinzaine. Arrivages de la quinzaine : 22.082 tonnes. Délivrations : 22.261 tonnes. Stocks à Rotterdam : 3.500 tonnes. Stocks à Hambourg : 7.600 tonnes.

STOCK-EXCHANGE

Londres, 18 mars, 5 h. soir. — (Par téléphone). — Marché toujours nerveux et affaires extrêmement limitées. Consolidés comparativement fermes l'après-midi. Chemins anglais résistants ; mais les offres sont bien absorbées. Fonds russes, brésiliens et péruviens offerts par le continent, en perte de 1/4 à 1/2. Steel Trust et Chemins américains peu animés et irréguliers, en recul partiel de 1/4 à 1 point ; mais l'Illinois baisse encore de 2 points 1/2. Canadian Pacific bien tenu. Grand Trunk lourd, bien que les recettes hebdomadaires accusent une augmentation. Chemins mexicains en perte de 1/2, avec des recettes en diminution de 48.600 dollars américains. Chemins argentins soutenus. Mines d'or transvaaliennes et rhodésiennes lourdes ; mais les ventes sont peu importantes. Chartered exceptionnellement ferme. Diamantifères offertes. Cuprifères américaines faibles ; mais Rio ferme, sur les statistiques de quinzaine. Valeurs de caoutchouc résistantes, en réaction de 6 pence à 1 shilling. Pétrolifères en reprise d'autant. Groupe stannifère toujours très agité. Lena Goldfields vendue par le continent.

LA GREVE MINIERE ANGLAISE

Conseil de cabinet

Londres, 18 mars. — Un conseil de cabinet a été tenu à midi, sous la présidence de M. Asquith, à Downing Street. Il a duré une heure et demie. Tous les ministres étaient présents. Une conférence entre le premier ministre, M. Lloyd George, M. Buxton et divers hauts fonctionnaires du Board of Trade, avait eu lieu avant la séance du conseil, pour examiner les détails du bill concernant le salaire minimum.

Les clauses du bill doivent être communiquées dans la journée aux représentants respectifs des propriétaires et des mineurs. (Agence l'Information.)

EST-ALGERIEN

Cette Société étant toujours dans la période des règlements de comptes, aucune modification n'apparaît au bilan qui sera présenté aux actionnaires à l'assemblée du 25 avril prochain. La répartition de 30 francs par action sera maintenue. Elle ne pourrait être modifiée que par l'issue favorable, à l'Est-Algérien, d'un des procès engagés contre l'Etat par cette Compagnie.

MOKTA-EL-HADID

Nous avons annoncé le 13 mars que le dividende de cette Société serait porté de 50 à 60 francs. Les résultats de l'exercice 1911 sont de nature à justifier pleinement l'augmentation de la répartition aux actionnaires. Le bilan au 31 décembre fait ressortir un bénéfice net de 2.457.952 fr. 82 au lieu de 2.284.533 fr. 40 précédemment, soit une plus-value de 173.000 francs en chiffres ronds.

Ces chiffres ne constituent d'ailleurs que des bénéfices apparents. Les bénéfices réels avant amortissements se sont élevés à 4.577.318 fr. 01, soit près du double du solde créditeur porté au bilan. D'après le bilan au 31 décembre, la situation financière de la Société est très saine. Les disponibilités s'élèvent à 13.099.580 francs. En regard d'un passif exigible de 3.783.332 francs.

SOCIETE MINIERE DU KANGKUT

Nous avons annoncé récemment qu'en raison de la hausse des prix du zinc et du plomb cette Société avait réalisé, en 1911, des bénéfices lui permettant de répartir à ses actionnaires un dividende de 25 francs contre 15 francs distribués l'an dernier.

Des comptes qui seront soumis à la prochaine assemblée générale des actionnaires il ressort que le solde créditeur du compte profits et pertes s'est chiffré par 307.928 francs contre 127.073 francs en 1910, soit une augmentation de 180.854 fr. Le paiement du dividende aux actions absorbera une somme de 200.000 francs. Une centaine de mille francs seront affectés aux amortissements et aux réserves. Le solde sera reporté à nouveau. La comparaison des deux derniers bilans ne fait pas ressortir de différences appréciables. Les disponibilités ont notablement augmenté et les sommes en caisse et en banque ont passé de 279.464 francs à 599.878 fr. Au passif le compte « Créanciers divers » a passé de 47.695 francs à 79.980 fr. La situation financière est satisfaisante. Les fonds de roulement ressort à plus de 700.000 francs sans y compter le portefeuille Titres, se chiffrent par 787.000 francs.

